Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20260615-CC_2026_143-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 15/06/2026
Délibération n°34

L'an deux mille vingt-six, lundi quinze à dix-huit heures, se sont réunis, les membres du Conseil communautaire de REDON Agglomération, sous la présidence de M. Jean-François MARY, Président, dûment convoqués le mardi neuf du mois de juin deux mille vingt-six.

Nombre de membres du conseil	
En exercice	62
Présents	52
Votants	54
Vote	
Pour	54
Contre	0
Abstention	0

En présence de l'ensemble des membres du Conseil communautaire à l'exception de :
Dominique RENOU-COLMONT, déléguée d'Allaire, donne Pouvoir à Yoann LE FOL, Delphine BOUTON, déléguée d'Avessac, donne Pouvoir à Hubert DU PLESSIS, Daniel BARRE, délégué de Bains-sur-Oust, Jean-Yves COLLEAUX, Maire de Langon, Nicolas DEBRAY, Maire de Saint-Just, remplacé par sa suppléante Sandrine GAUDIN, Fabrice SANCHEZ, Maire de Massérac, remplacé par son suppléant Régis CLAVIER, Gaël PICHON, déléguée de Béganne, Andrée LE ROUX, déléguée de Langon, Rémi BESLE, délégué de Plessé, Pierrick LE BOTERFF, Maire de Saint-Vincent-sur-Oust, Mathilde DUMONTET, déléguée de Saint-Vincent-sur-Oust, Anthony DEBOUARD, Maire de Béganne

Secrétaire de séance : Pierrick LAUNAY

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – ASSOCIATION « CHoCoBN 44 » - DESIGNATION DES REPRESENTANTS

La présente délibération a pour objet de désigner les représentants de REDON Agglomération au sein de l'association 'CHoCoBN 44", suite au renouvellement de l'assemblée délibérante.

Rapport de Monsieur Jean-François MARY, Président,

L'association Conservation de la Haie bOcagère, COllectif Bois Nord 44 (CHoCoBN 44) a pour objet d'organiser et de structurer la réémergence d'une filière bois bocage dans le département Loire-Atlantique, notamment sur sa partie nord. Elle vise la création d'une (ou plusieurs) sociétés ayant pour but la valorisation de la haie bocagère. Cette structure vise à maintenir des haies bocagères en bonne santé en incluant leur entretien et leur exploitation dans une filière locale et durable de valorisation économique. Cette filière permettra, également, la valorisation et la gestion durable des taillis, bosquets et petits boisements.

CONSIDERANT le renouvellement des instances communautaires de REDON Agglomération ;

Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20260615-CC_2026_143-DE

Sur ce rapport, le Conseil communautaire décide :

- **de désigner M. Rémi BESLE comme représentant de REDON Agglomération, pour la durée du mandat en cours, au sein de l'association CHoCoBN 44**
- **d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document afférent à cette décision.**

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A 54 VOIX POUR.

Fait et délibéré en séance le 15/06/2026

Le Secrétaire de séance,
Pierrick LAUNAY

Le Président,
Jean-François MARY

REDON Agglomération
Bretagne Sud
3 Charles Sillard
35 605 REDON
Tél : 02 99 70 34 34